

Denis Mathen,

20^e gouverneur de la Province de Namur



© photo André Dubuisson

Denis Mathen, un regard neuf sur la fonction de gouverneur.

Depuis le 8 janvier 2007, la Province de Namur a son nouveau gouverneur, le 20^e en titre. A 41 ans, Denis Mathen est le plus jeune gouverneur du pays.

Ce licencié en droit a été attaché-juriste au Ministère de la Région wallonne jusqu'en 2001, époque où il accède au poste d'échevin des Finances, du Personnel et de l'Informatique de la Ville de Namur. Il avait auparavant siégé comme conseiller au CPAS (1995 - 1996) et au Conseil communal (1996 - 2000). Il était aussi déjà passé par la Province, comme conseiller provincial, de 2000 à 2001. A l'issue du scrutin régional de juin 2004, il entrait aux parlements wallon et de la Communauté française, où il siégeait

toujours lors de sa désignation comme gouverneur.

Installé depuis un trimestre dans le fauteuil de gouverneur, Denis Mathen a très vite découvert **les mille et une facettes de sa nouvelle fonction**, dont les attributions en matière de **sécurité**, qui ne sont certainement pas des moindres. Le décès d'un jeune pompier à Rochefort l'a d'emblée sensibilisé au problème de la formation des pompiers volontaires et professionnels. Un dossier dans lequel il s'est de même investi. Comme il a déjà eu l'occasion de visiter quelques-unes de nos communes dans des circonstances qui n'avaient rien à voir avec une « joyeuse entrée » puisqu'il s'agissait de constater les dégâts causés par les inondations de cet hiver. S'informer sur le fonctionnement du **centre de crise** de Namur, rencontrer les chefs de corps de la police, mais aussi les responsables de la magistrature, débattre avec ses homologues des autres provinces (et notamment pour ten-

ter de dégager une solution pour la formation des pompiers), autant d'occupations qui ont meublé ses journées et même au-delà.

Le gouverneur a vu ses missions redessinéées puisque désormais les gouverneurs de province ne président plus les réunions du Collège provincial, ce qui n'empêche pas Denis Mathen d'y prendre une part active en qualité de **commissaire du gouvernement wallon** et de nourrir les délibérations du Collège de ses connaissances et expériences.

Ce qui me marque le plus, sans doute, note-t-il encore, c'est à quel point le gouverneur se trouve au carrefour des institutions, accomplissant des missions pour le fédéral, mais aussi pour la Région et la Communauté française, tout en étant actif à la Province et en contact direct avec les communes.

Denis Mathen a aussi pris très au sérieux le rôle protocolaire qui est le sien. De nombreuses rencontres ont aussi eu lieu ou sont programmées avec plusieurs ambassadeurs et des représentants du monde culturel et économique. Le nouveau gouverneur de la province tient en effet à lui assurer un rayonnement important. Il compte s'investir dans cet objectif, y compris sur le plan international, tant dans le cadre de **missions économiques** que dans celui de la **coopération au développement** ou de **projets culturels**. A une échelle plus locale, il souhaite que le Palais provincial, l'un des plus beaux du pays, s'ouvre régulièrement aux citoyens et au monde dans le cadre d'événements divers. Enfin, Denis Mathen nous confirme sa volonté de se rendre dans **chacune des 38 communes** de la province, à la rencontre des autorités locales et de ce qu'elles lui proposeront de découvrir, sans a priori. Mais ce sera pour un peu plus tard, après les élections. Une chose est déjà certaine, c'est une petite commune du sud de la province qui aura le privilège d'inaugurer le tour des communes du gouverneur Mathen, le 20^e gouverneur de la Province de Namur.